

Projet d'agglomération du Grand Genève (PA4) :

DES PROJETS PHARES POUR L'AIN

Jeudi 3 juin 2021, les partenaires de l'agglomération franco-valdo-genevoise du Grand Genève (Canton de Genève, Canton de Vaud, Ville de Genève, Département de l'Ain, Département de la Haute-Savoie, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle métropolitain du Genevois français et Région de Nyon) ont signé la 4^e génération de Projet d'agglomération (PA4) pour le bassin de vie transfrontalier. Ce PA4 permet de proposer, pour la période 2024-2027, un ensemble de projets qui pourraient bénéficier d'un financement de la Confédération suisse à hauteur de 520,8 millions de CHF.

Cette signature témoigne de la volonté du Grand Genève de mettre en oeuvre des projets d'infrastructures de transport et de mobilité douce, étroitement coordonnés avec des mesures d'urbanisation et d'environnement, pour améliorer le quotidien des habitants de ce territoire transfrontalier.

Parmi les projets proposés dans le cadre de ce PA4, plusieurs concernent le département de l'Ain et notamment le prolongement transfrontalier du tramway de Nations - Grand Saconnex jusqu'à Ferney-Voltaire. Il fait partie des mesures phares au regard de son impact territorial fort à l'échelle de l'ensemble du Grand Genève.

Le projet d'itinéraire modes doux de rabattement sur le Pôle d'échanges multimodal de Valserhône s'inscrit également dans cette démarche, afin de proposer une réponse adaptée aux besoins de ce secteur.

La Confédération suisse évaluera la cohérence d'ensemble du projet, et notamment la stratégie portée par le Grand Genève pour articuler urbanisation, mobilité et environnement. Les premiers résultats sont attendus pour juin 2022. La signature de l'accord sur les prestations devrait avoir lieu au deuxième semestre 2023.

Zoom sur l'appel à projets d'agglomération de la Confédération suisse

Lancé en 2003 par la Confédération, ce programme suisse en faveur du trafic des agglomérations vise à accompagner un développement coordonné de l'urbanisation et des transports au sein des territoires que constituent les agglomérations suisses. Ce dispositif permet aux territoires éligibles d'obtenir des cofinancements de la Confédération pour des projets qui visent à améliorer les infrastructures de transports en commun et de mobilité douce dans les villes et les agglomérations, y compris les agglomérations transfrontalières, à condition que les mesures soutenues sur le territoire français aient des effets positifs sur la partie suisse de l'agglomération. Concrètement, ce programme donne lieu à un appel à projets, tous les quatre ans, auquel les agglomérations répondent par la remise d'un projet d'agglomération (PA).

Ce programme a donné lieu à plusieurs générations d'appels à projets : PA1 en 2007, PA2 en 2012 et PA3 en 2016.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication
Céline Moyne-Bressand • tél. 04 74 22 98 33 • celine.moyne-bressand@ain.fr